

Délégués de parents d'élèves
Ecole élémentaire Bouchesèche
Mme H. SAGLAM
7 rue du Wagenbourg
67800 HOENHEIM

Délégués de parents d'élèves
Ecole Maternelle du Ried
Mme B. YENDRAPA
7 rue du Wangenbourg
67800 HOENHEIM

Monsieur le Maire
Vincent DEBES
**Adjointe au Maire des affaires
scolaires**
Mme HUGUENY Adeline
Mairie de Hœnheim
Route de la République
67800 HOENHEIM

Centre Socioculturel
Monsieur le Directeur
Julien KLEBERT
5 av. du Ried
67800 HOENHEIM

Hœnheim, le 08 septembre 2023

Objet : Détresse des familles Hœnheimoises qui travaillent, qui ne peuvent pas bénéficier des Services de Restauration Scolaire et du Périscolaire du soir pour la rentrée 2023-2024 faute de places

Copie : M. Cyril BENABDALLAH, Adjoint chargé de la démocratie locale et de la participation citoyenne

Courrier : Envoyé par mail

Monsieur le Maire, Madame l'adjointe au Maire,
Monsieur Klébert,

Nous sommes désolés de devoir revenir sur les problèmes de **restauration scolaire** et de **périscolaire** dont le manque de place n'a pas été amélioré lors de cette rentrée. De nombreuses familles qui ne peuvent en bénéficier nous sollicitent chaque jour à ce sujet et il nous faut attirer votre attention sur la situation de la plupart de ces familles fortement endettées dans le cadre d'une accession à la propriété dont le deuxième salaire est absolument nécessaire et dont la perte conduirait inévitablement au surendettement. Autre point : il est apparu que certains de ces parents n'ont découvert que leur dossier était incomplet que le jour de la rentrée et que leur inscription n'avait pas été prise en considération. Il nous aurait paru plus logique et plus simple d'inscrire ces enfants par défaut, et effectuer la régularisation administrative par la suite, d'autant plus que ces enfants étaient déjà inscrits l'année dernière pour la plupart.

En outre, certains de ces parents nous ont fait part de la réaction d'un responsable du Service Scolaire leur enjoignant de faire appel à des "Taties" privées : Il est à nouveau apparu que cette solution ne pouvait être mise en pratique, sachant que chaque "Tatie" (ou "Nounou") est contingentée quant au nombre d'enfants pris en compte, qu'elles sont toutes à "toc" et qu'elles n'ont pas le droit d'en assurer davantage. Cette manière de botter en touche n'apporte pas de solution et nous ne comprenons pas que depuis juin dernier la municipalité n'ait pu trouver de solution sérieuse avec ses partenaires comme le Centre Socioculturel.

Enfin, nous nous devons d'attirer votre attention sur l'évolution démographique de notre quartier : vous aurez constaté qu'au cours de ce deux dernières décennies, la population de type patriarcale traditionnelle, où l'épouse ne travaillait pas et restait à la maison en habitat social locatif a été peu à peu remplacée par des couples "modernes" disposant de deux revenus qui leur permettent d'accéder à la propriété et générant de fait un revenu pérenne à la commune à l'heure où la taxe d'habitation disparaît. Comme en témoignent les programmes de construction sur notre commune et les avoisinantes. Cette évolution conduit à ce que les problèmes évoqués plus haut ne feront que s'accroître avec le temps, et qu'il convient de les prendre en compte, voire de les anticiper.

Espérant que ce courrier sera suivi d'effet, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Madame l'adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, Monsieur Klébert, en notre considération respectueuse.

Les Délégués des Parents d'Elèves de l'Ecole
Maternelle du Ried,
Par délégation
Brenda YENDRAPA

Les Délégués des Parents d'Elèves de l'école
élémentaire Bouchesèche
Par délégation
Hanife SAGLAM